**Pistes Violettes**

**Sommaire**

[V1 2](#_Toc102417174)

[V2 4](#_Toc102417175)

[V3 6](#_Toc102417176)

# **V1**

A la lumière de l’Esprit prié avec les mêmes mots que lors de l’ouverture des synodes et conciles, nous nous sommes écoutés en pleine confiance. Partageant les drames traversés, nous nous sommes retrouvés dans l’espérance, confortés ensemble dans la volonté de refonder radicalement l’Église pour qu’elle retrouve sa mission «au service du Royaume », alors qu’aujourd’hui, pour certains d’entre nous, « tout se passe à un autre niveau ». Un travail de vérité sans aucun doute lourd et long mais indispensable et que nous souhaitons engager de toutes nos forces.

Le Rapport Sauvé a brisé *l’omerta* dans l’Église. Grâce à lui, les abus ne peuvent plus être perçus seulement comme un concept. La mesure de leur dévastation ne peut plus être niée.

* ***Nécessité de conforter cette prise de conscience encore récente:***
  + Abuser de sa position sur une personne vulnérable est un crime. La priorité absolue est de protéger l’enfant/ le faible, et non pas l’institution quelle qu’elle soit.
  + « Le silence tue », parfois même au-delà de l’acte lui-même, car i fausse durablement les relations. Certaines victimes n’ont pas parlé pour protéger leurs parents. D’autres n’ont pas été entendu. Les parents et les responsables doivent comprendre cela, susciter la parole des « petits ».
  + Il est insupportable que certains souhaitent qu’on arrête d’en parler. Il faut accepter « ce temps de tempête, comme un long Vendredi saint ». La vérité rend toujours libre. Il faut dire et redire notre compassion aux victimes, et exprimer notre gratitude pour leur courage qui a permis ce tsunami en regrettant toujours qu’il ait été si tardif.
    - Moralement, nous sommes solidairement responsables de cette tragédie. Mais chacun doit assumer son niveau de responsabilité effective, en particulier les Évêques au titre de leur fonction.
* ***Nécessité de se confronter au caractère systémique de ces crimes :***
  + Il faut repenser le « système ecclésial » dans ses fondements philosophico-théologiques-organisationnels pour éradiquer la prépondérance des relations de pouvoir.
  + Convaincus que « tout pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument », il faut :
    - * Arrêter de « sacraliser la tradition » comme alibi.
      * Lutter contre la tendance à considérer certains leaders charismatiques comme des idoles. Comme le dit un proverbe malgache -hélas pertinent à la suite de l’électrochoc Jean Vanier: « un mauvais arbre peut porter de bons fruits. Cela ne se voit pas à son tronc, mais à ses racines ».
      * « Le mode de gouvernance actuel qui donne un rôle essentiel à l’Évêque est intenable ». « Tel un vrai berger, l’Évêque devrait avoir l’odeur de son troupeau ». Se rappeler l’élection d’Ambroise à Milan. Assurer des contre-pouvoirs.
  + Ne plus présenter l’Église comme sainte, mais comme « une église de pécheurs pardonnée à chaque moment »
  + La révolte et la vigilance nécessaires ne doivent bien sûr pas faire oublier que ces « pervers » sont marginaux, et qu’il faut soutenir tous les autres, parfois horriblement amalgamés dans la suspicion.
  + Chercher à purifier toutes les composantes, y compris les « éléments de langage » tordus comme celui d’annoncer que l’indemnisation des victimes ne sera pas financée par un appel à don des catholiques, mais par la cession de biens d’Église, en oubliant que ceux-ci proviennent de … dons !
* ***« On veut retrouver une vraie Église », « une Église au service du Royaume », « pour faire vivre l’élémentaire chrétien » du « peuple  de Dieu » et de chacun de ses membres***
  + Nous ne devons plus être « consommateurs de l’Église ». « L’Église c’est nous ». La vraie « matière de notre vie religieuse, c’est notre vie de tous les jours », alliant prière et service des autres.
  + Retrouver la vérité de l’expérience des communautés chrétiennes primitives :
    - « se laisser enseigner par le Christ », « se laisser humaniser par l’Évangile », retrouver une vraie humilité.
    - « se mettre en état permanent de synode, là où nous vivons », « en s’ouvrant au maximum pour découvrir la présence de Jésus dans toute personne rencontrée»
    - vivre une vraie fraternité, comme « dans les maisonnées » décrites dans les Actes : prière + partage
    - « sortir de l’entre soi ». Veiller à donner la parole à ceux que l’on n’entend jamais. L’expérience de Diaconia 2013 n’a-t-elle pas été malheureusement oubliée ?
  + Concrètement, « c’est plein de petits détails » :
    - Faire de nos paroisses de vraies communautés :
      * Corriger la vision de la prêtrise comme un métier. Il s’agit d’un service. Le présenter comme un « alter Christi » est une faute majeure. Les exigences de formation « Bac + 6 » interrogent aussi.
      * Dans les célébrations à petit effectif (cf messe de 8h30) pourquoi ne pas se rassembler tous autour de l’autel ?
      * Les « sorties de messe » sont des temps conviviaux, mais pas forcément pour tous hélas, alors qu’on vient de communier ensemble, de s’échanger un geste de paix. Il faut que chacun « trouve sa place »
      * Créer des espaces/temps pour que chacun puisse échanger en vérité, « pas des grands trucs ». Les « permanences d’écoute » sont positives mais insuffisantes. L’exemple de la soirée autour d’Isabelle Le Bourgeois (exposé + échanges en petits groupes) a été très féconde. Idée aussi de prolonger les groupes synodaux pour ceux qui le désirent.
      * Ne plus éviter de parler des vrais problèmes dans les homélies (l’inceste dans le milieu familial, la drogue, … ) toujours à la lumière de l’Évangile et non pas dans une optique moralisatrice. Écouter Marie Balmary a apporté un souffle bienvenu.
    - Refonder une Église qui « marche ensemble pour que Son règne vienne ».
      * Corriger un « ton sirupeux » et un vocabulaire trop souvent incompréhensibles qui excluent au lieu d’aider à prier et à vivre. Le nouveau Missel pose question dans les termes modifiés (cf « consubstantiel ») et pour son coût. Les appellations « Père » , « Monseigneur » … sont destructrices.
      * Savoir discerner les capacités de ceux qui sont missionnés : veiller à ce que les vocations ne reposent pas sur de fausses raisons, les accompagner dans la durée, être vigilant sur les personnes adressées aux petits/faibles…
      * Se mettre, collectivement et individuellement, dans une attitude d’écoute et d’attente de l’autre, au-delà des mots, dans une vraie disponibilité, humble, patiente et imaginative. Veiller en particulier à la présence de ceux qu’on ne voie jamais dans nos communautés, les « sans voix » de toutes conditions.
      * Savoir accueillir des « non pratiquants » : cf exemple du « dimanche des curieux » organisé à St Louis en l’Ile.

« AIMER, c’est la seule chose. Tout le reste ne veut rien dire »

# **V2**

***1.Quels sentiments me sont venus après la publication du rapport Sauvé en octobre 2021 ?***

* Gratitude envers la CIASE : travail de fond (victimes et institution), propositions respectueuses vis-à-vis des victimes après les avoir écoutées et leur avoir donné la parole ; place centrale donnée à la victime et affirmation de sa dignité inaliénable (cinquième commandement) ; propositions pour tenter de redresser la barre.
* Immense colère contre les abuseurs qui, pour beaucoup, ne semblent même pas se rendre compte du mal qu'ils ont fait, le comble !
* Grosse colère contre les évêques qui, jusqu'à très récemment (et encore maintenant pour certains) ont géré ces questions en dépit de tout sens commun. Ouvrez les yeux et convertissez vous à d'autres manières de gouverner ! Inadmissible que certains abuseurs connus et identifiés soient encore en charge de ministère.
* Tristesse infinie de voir à quel point une minorité perverse a pu salir l'Église et ceux qui la servent avec abnégation et générosité.
* Inquiétude pour l'avenir de l'Église : les abus et la façon déplorable dont ils ont été traités ont fait perdre beaucoup de la crédibilité qu'avait l'institution-Église catholique.

*Et maintenant ?*

* Il nous semble que l'institution a pris la mesure du drame et met en place des ponts pour interagir avec la justice de notre pays. L'écoute des victimes s'est améliorée, et le début de la route vers une justice réparatrice est là. Il faut impérativement continuer à l'égard des victimes et de leur entourage.
* Mais la gouvernance n'a pas changé au niveau diocésain, CEF… sans parler de la Curie ! Nous restons dans une église cléricale, mâle et triste dans son image publique, et dans un déni anti-évangélique.

***2. Mon implication dans l'église a-t-elle changé ? Si oui, dans quel sens ?***

* Nous gardons notre foi en Jésus Christ et c'est pour cela que nous essayons de faire bouger l'Église malgré nos désillusions sur les synodes sur l'Amazonie et la de famille.
* L'aveuglement institutionnel prenant en compte les "déviants" et "oubliant" les victimes a des causes sur lesquelles on peut agir : quitter l'entre-soi d'une institution introvertie ; refondre les processus de décision pour éviter des décisionnaires solitaires et débordés, sans compétence en gestion humaine ; avoir l'humilité de quitter la position de surplomb vis-à-vis des enfants, mais aussi vis-à-vis des laïcs et de toute la société ; sortir de la confiance aveugle dans les charismes procurés par les vœux ; s'appuyer sur le peuple des laïcs ; quitter la vue biaisée de la sexualité, conduisant à édulcorer des faits gravissimes, à ne pas nommer les choses par leur nom. Un crime est un crime et pas seulement un péché.
* Je vois aussi un aveuglement devant les causes de l'hémorragie des fidèles et la diminution des vocations. On ne considère comme vie d'Église que la vie des paroisses, qu'il faut donc pourvoir de pasteurs surchargés par l'administration des sacrements, de l'eucharistie en particulier. Or la gestion des paroisses n'est pas synonyme d'évangélisation. Il faut remettre l'Évangile au centre.

***3. Le rapport Sauvé a fait 45 recommandations. Quels sont pour moi les points sur lesquels l'église doit changer et se réformer urgemment : au niveau du Vatican, du diocèse de Paris, de l'église Saint Ignace ?***

* Nous ne commenterons pas ici les recommandations concernant les victimes ou la formation des clercs à tous les niveaux, qui sont convaincantes. Nous voulons nous attacher à ce qui a trait à la gouvernance.
* La CIASE a fait des recommandations auxquelles nous adhérons sur la réforme du droit canonique (8, 28, 29, 30, 37, 38 **ET** 41, 43).
* La CIASE a fait des recommandations auxquelles nous adhérons sur la gouvernance (13, 34, 35, 36, 42). Nous attendons leur application avec impatience.
* Décléricaliser est vital. Il faut que l'Église reconnaisse le besoin de se faire aider par des compétences acquises (elles aussi au fil de siècles…) en sciences humaines, psychologie, psychiatrie, sociologie, management, justice et droit. Et cela à tous les niveaux, y compris au Vatican. La CIASE est le parfait exemple du bienfait que cela procure.
* Le corollaire est de donner leur juste place aux laïcs dans la gouvernance de l'Église. Inclure (enfin !) à leur juste place les femmes à tous les niveaux. Si on veut que l'Église soit proche des gens, il est nécessaire d'ouvrir …..
* Il est aussi urgent de travailler la question de la sexualité : la CIASE a identifié un nombre sidérant de personnes ayant subi des violences sexuelles dans l'enfance au sein de notre société. C'est nous tous qui sommes concernés par cette face sombre et déniée de notre humanité.
* Enfin, il y a d'autres types d'abus que les abus sexuels. Les victimes d'abus d'autorité, de maltraitance humaine, de diktats de supérieurs ou de bureaux romains peuvent être complètement détruites. C'est indigne de l'Église du Christ.

***4. Est-ce que je connais des victimes d'abus commis par un membre de l'Église ?***

Oui nous en connaissons plusieurs cas d'abus (sexuels dans l'enfance et abus d'autorité sur adultes). La douleur est là, sourde, ressurgissant et sapant tout sur son passage. Oui, c'est bien un crime.

*Quelle doit être à mon avis l'attitude la plus juste dans notre diocèse vis-à-vis d'elles ?*

* Recevoir les victimes avec le plus grand respect, les écouter, reconnaitre leur douleur.
* Se saisir des situations avec la ferme volonté d'aider les victimes, le temps qu'il faudra, à reconstruire leur confiance en soi. Ne rien enterrer, ni faire traîner. Même s'il y a prescription.
* Ne pas se fier à ses propres qualités et forces mais demander de l'aide de professionnels pour tout le processus de reconstruction.
* Communiquer sur ce sujet avec les victimes et avec les communautés. Ne pas laisser l'indignation retomber, c'est une colère constructive, construisons.

*Quelle est mon attitude actuellement ?*

Écouter avec une vaillante patience, ne pas se laisser engloutir sous la boue, affirmer encore et toujours que la victime n'est pas coupable ; encourager à chercher de l'aide ; prier.

Vigilance exigeante sur ce qui est mis en place par le diocèse pour prendre ces questions à bras le corps.

***5. Quelle attitude adopter, à mon avis, vis-à-vis de ceux qui ont commis ces actes (selon le degré de gravité de l’acte) ?***

* Dès que les cas sont connus, les éloigner définitivement des enfants et les déférer à la justice.
* Il s'agit d'une déviance grave. Soumettre à une obligation de soins, s'assurer du suivi de ces soins et des progrès éventuels, aussi longtemps que ce sera nécessaire.
* Dans n'importe quelle entreprise, association, les fauteurs d'abus relatés par la CIASE seraient licenciés pour faute grave. Dans l'Église cela veut dire a minima : interdiction de tout geste sacramentel. Les témoignages sur les "mains souillées qui distribuent les sacrements" sont révoltants.

# **V3**

1. ***Après la publication du rapport Sauvé***, si certains ont été soulagés que la vérité se fasse enfin jour, l’ampleur du phénomène a provoqué, sidération, bouleversement, tristesse, honte et colère devant le manque de discernement et le déni de l’Église. Le peu de réaction de certains clercs et paroisses inquiète : les changements attendus et nécessaires se produiront-ils ? On pressent des réticences à ce travail de vérité qui nécessite de dépasser les sentiments de culpabilité sur lesquels on ne peut rien construire. Peu d’informations sont données sur les dispositions prises, leur nature, leurs objectifs et leurs effets attendus. Mais l’attitude courageuse de l’Église qui a demandé le rapport Sauvé est reconnue. L’événement fera date.
2. ***Mon implication dans l’Église a-t-elle changé ?*** Deux types de réaction :

* Prise de distance, éloignement : l’Église n’est plus crédible, interrogations sur la liturgie, les homélies, le langage ecclésiastique ancré sur la morale et déconnecté du réel, l’organisation patriarcale de l’Église.
* Réflexe d’action : le fonctionnement de l’Église est à revoir, mais on est solidaire et la souffrance des prêtres que nous connaissons nous touche. Il faut faire confiance à l’Esprit et exploiter l’opportunité de parler et d’agir créée par la convergence du rapport de la Ciase et du synode. Cela demande une plus grande implication des laïcs.

1. ***Quelle attitude adopter vis-à-vis des pédocriminels ?*** Tolérance zéro et renvoi à la justice d’État. Les éloigner définitivement des enfants. Il faut s’interroger sur le silence des familles qui témoigne du phénomène d’emprise et de sacralisation des clercs, alors qu’un réflexe naturel des parents est de protéger ses enfants. Il faut apprendre à déceler la perversion (1- le déni ;2- le plaisir de jouissance de détruire les valeurs de l’autre ; 3- le clivage dans la personnalité). Il faut aussi apprendre à ne jamais taire sa gêne ou son soupçon devant une situation car le silence est la porte ouverte à la perversion. D’où l’importance de l’écoute en famille et des cellules d’écoute (recommandations 15-21 du rapport de la Ciase).
2. ***Le rapport de la Ciase fait 45 recommandations. Quels sont les points sur lesquels l’Église doit se réformer urgemment ?*** Notre groupe sélectionne les points suivants :

* 6 : le discernement moral, l’intelligence critique, la formation tout au long de la vie pour les clercs et les laïcs
* 9 et 10 : l’écoute prioritaire des victimes, la remise en question d’une autorité abusive des clercs qui ne respecte pas l’intégrité de la personne humaine (cléricalisme) ; le discours de l’Église sur la sexualité et le 6ème commandement (cf le Catéchisme de l’Église Catholique)
* 36 : la présence des laïcs et notamment des femmes et les délégations qui pourraient leur être données : l’homélie, le baptême, le sacrement de réconciliation (notamment auprès de personnes en fin de vie) le diaconat.
* La solitude affective des prêtres montre que le célibat ne saurait être la réponse unique pour tous.